

31 juillet 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

FAURECIA
(Eurolist)

Par courrier du 28 juillet 2006, reçu ce jour, la société Richelieu Finance Gestion Privée (6, avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 juillet 2006, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société FAURECIA et détenir pour le compte desdits fonds, 2 073 000 actions FAURECIA représentant autant de droits de vote, soit 8,55% du capital et 5,03% des droits de vote de cette société (1), répartis dans les conditions suivantes :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Richelieu Spécial	2 045 000	8,44	2 045 000	4,96
Richelieu Valeur	28 000	0,12	28 000	0,07
Total	2 073 000	8,55	2 073 000	5,03

(1) Sur la base d'un capital composé de 24 234 601 actions représentant 41 223 483 droits de vote.